



Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine

RAPPEL de réglementation conformément au Règlement Technique TEAMGYM – Étape Interdépartementale & Régionale

	J -15	J -10	J -7	J -6	J -5	J -4	J -3	J -2	J -1	Jour J1	Jour J2
ID	23 Jan. 26	28 Jan. 26	31 Jan. 26							7 Fév. 26	8 Fév. 26
Région	6 Mars 26	11 Mars 26	14 Mars 26							21 Mars 26	22 Mars 26
	Date limite engagement nominatif juges	Forclusion 23H59 (Engagements et accréditations) Diffusion du nominatif juges	Envoi des feuilles de difficultés 23H55 maxi Chargement des musiques DJGYM	Modification des compositions d'équipes uniquement pour raison médicale. Pas de possibilités d'ajout de gymnaste sur la composition de base.						Compétition	

Nouveau Code !

Les nouveaux codes « Fédéral » et « Performance » sont en ligne sur le site de la FFGym.

Jury :

⚠ **Modification des prérogatives des juges** : Les N1 ne pourront juger qu'en exécution. Les N2 jugeront la composition et la difficulté. Les organigrammes des juges seront désormais diffusés avec un niveau de juge minimum demandé.

Seuls les juges recyclés pourront officier cette saison. La formation sur le niveau supérieur constitue un recyclage pour le niveau acquis. Nous invitons donc les clubs à participer aux formations pour pouvoir répondre aux demandes.

Toutes les questions concernant le jugement pourront être posées au responsable des juges en charge du plateau lors des différentes compétitions et non aux juges arbitres aux tables de jugement.

Engagement :

L'engagement nominatif de vos juges est à réaliser sur engagym **15 jours avant la compétition** d'après l'organigramme prévisionnel des jurys diffusé sur le site du comité.

Merci d'engager les juges qui jugeront pour vos clubs même dans le cas où il s'agit d'un juge d'un autre club : ce n'est pas le club qui « prête » qui doit faire l'engagement mais le club qui sollicite la demande !

La diffusion de l'organigramme nominatif sera en ligne à **J-10 avant la compétition**

Vos demandes d'accréditations Entraîneurs-Dirigeants sont à réaliser sur engagym **avant J-10**

Composition d'équipe et forfaits :

Les forfaits sont à déclarer sur engagym. Pour les forfaits déclarés après la date de forclusion, les engagements sont dus et le juge club demandé doit être présent.

Les modifications de composition d'équipe sont possibles sans justification jusqu'au J-7 via engagym (cf. page 14 du RT) Seules les modifications liées à un remplacement médical sont acceptées suite à cette date.

Le certificat médical devra être fourni avant le palmarès pour que la pénalité pour faux nombre de gym ne soit pas appliquée le cas échéant. Ils sont à envoyer par mail à celine.michel@ffgym-na.fr en précisant le nom du club ainsi que la catégorie et équipe concernée.

Feuilles de difficultés :

Les feuilles de difficultés devront être déposées **avant 23H55 à J -7** via les liens proposés sur le site du comité régional.

Passé cette date, le lien étant paramétré, le dépôt sera impossible et la pénalité sera appliquée. Pour des raisons d'organisation, une feuille sera déposée par agrès.

Rappel : -1 point par agrès si pas de feuille, feuille vierge ou illisible ou incomplète pour l'équipe

Nous n'avons pas de fiche de difficultés spécifiques pour la catégorie Fed B régionale. Merci d'utiliser la feuille de Fed B et de ne pas envoyer la fiche sol.

Déroulement de la compétition :

Échauffement corporel de 30min. Échauffement sur plateau aux agrès suivant l'organigramme (2min par agrès en catégorie Fédéral, 4min en catégorie National et 6min en catégorie Europe)

La capture des vidéos sur les téléphones portables n'est pas autorisée sur le plateau de compétition hormis accréditation Presse.

Merci aux entraîneurs de prévoir une clé USB pour les éventuels soucis de musique.

Les entraîneurs devront, tout comme les juges et gymnastes, respecter la réglementation en matière de tenue, cheveux attachés et ne pas porter de bijou/tour de cou. (cf. page 28/29/30 du RT)